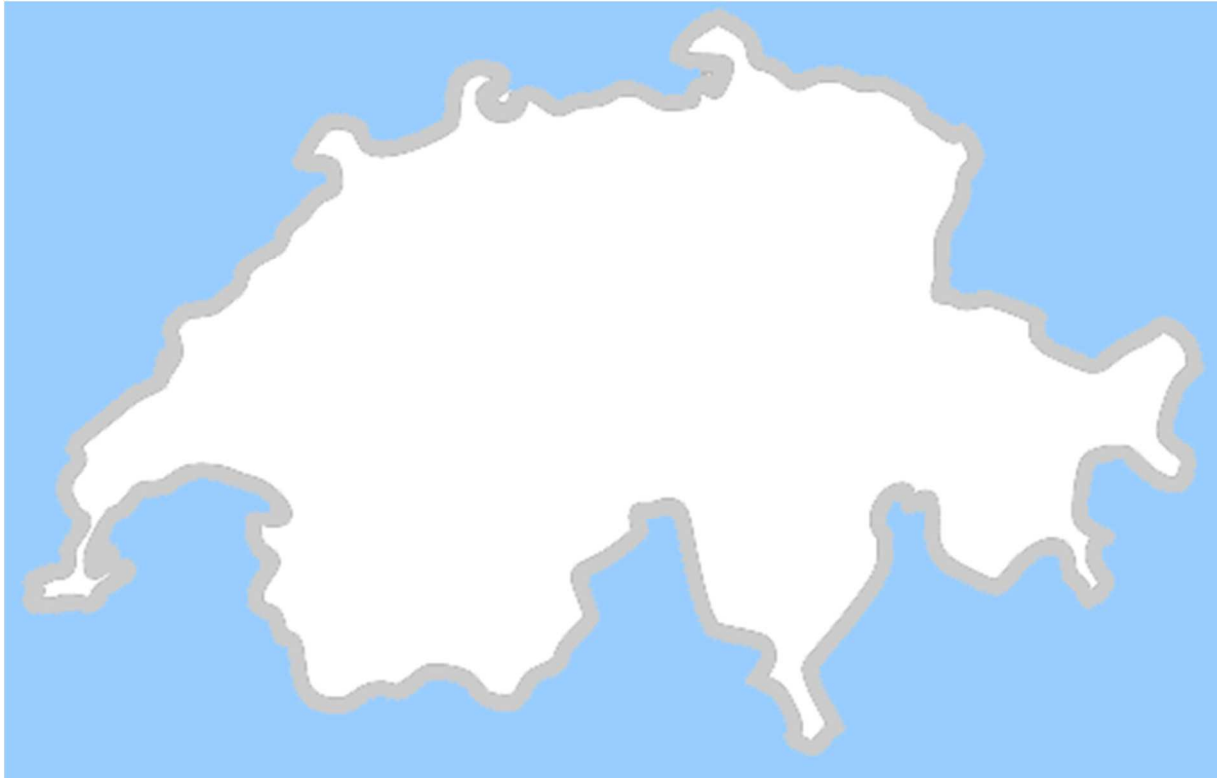




(il y a de la place ici pour un logo)

CONCEPT D'URGENCE

(Nom de l'événement)

Contenu

- Annexes
- Généralités
- Annexes
 - Procédures de processus «Situations extraordinaire»
 - Cartes d'urgence

1. Principe

Le concept d'urgence vise à sécuriser au mieux le déroulement de la manifestation et à assurer la sécurité des visiteurs, des exposants et des bénévoles dans des situations extraordinaires. Il garantit la coordination des tâches à accomplir en cas d'événement ou incident (par exemple en cas d'évacuation) et précise les processus prédéfinis pour les différents types d'événements. Le chef de la sécurité assure, en cas d'événement, une collaboration sans faille entre les forces d'intervention externes et il informe ou conseille le comité d'organisation.

2. Responsabilités

La responsabilité suprême incombe au président du comité d'organisation. Avec le vice-président, le chef des travaux et le chef de la sécurité, ils forment la cellule de crise pour les situations extraordinaires.

Cette dernière, ou certains de ses membres sont habilités à prendre les mesures appropriées pour gérer les événements (par exemple, une évacuation), et à informer les autorités si nécessaire.

3. Types d'événements

D'après ce concept, les événements définis ci-après sont soumis à un déroulement de processus défini:

- Dommages corporels (urgence médicale)
- Incendie
- Tempête, dégâts naturels
- Rixe, bagarre collective, dégâts matériels
- Panne de courant

4. Procédure d'alerte

La procédure d'alerte pour les différents types d'événements est définie selon le schéma de déroulement suivant (annexe 1 – 5). L'accessibilité des numéros d'urgence connus pour la **police (117), les urgences médico-sanitaires (144) et les sapeurs-pompiers (118)** est assurée par le réseau de téléphonie mobile sur le site de la manifestation.

Règles d'alerte

1. **Observer** → Garder son calme et acquérir une vue d'ensemble
2. **Réfléchir** → Veiller avant tout à sa propre protection
 - Identifier le danger
 - Planifier et coordonner l'intervention en conséquence
 - S'appuyer sur le schéma de déroulement*
3. **Agir**
 - La priorité absolue est de protéger ou de sauver les personnes!
 - Prendre des mesures de sécurité
 - Mesures d'urgence pour sauver la vie: méthode ABCD
 - Prévenir les sapeurs-pompiers, les urgences médico-sanitaires et la police
 - Surveiller et soigner les blessés

Informations importantes pour les services de secours

Qui	Nom, emplacement actuel, n° de téléphone, âge des blessés
Quoi	Nature du dommage, risque, etc.
Quand	Moment où s'est produit l'incident
Où	Désignation exacte du lieu de l'accident
Combien	Nombre et type de personnes concernées
Autres	Autres dangers imminents

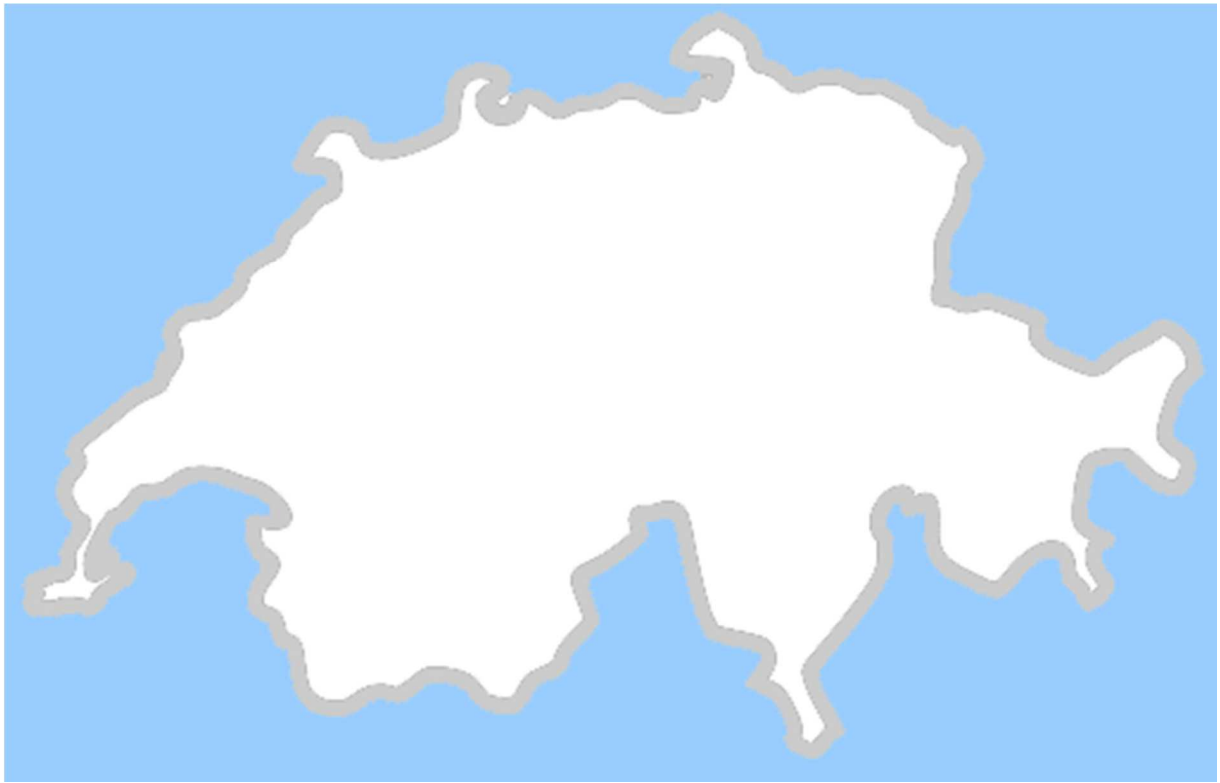
Cellule de crise / Comité d'organisation

Fonction	Prénom, Nom	Association / Organisation	Téléphone
Président du CO			
Vice-Président du CO			
Chef de travaux			
Chef de la sécurité			
Circulation			
Exposition			
Démonstrations			
Restauration			
Samaritain / Sanitaire			

Aperçu du site de la manifestation

- Emplacement des installations de sécurité (service sanitaire, poste d'incendie, etc.)
- Accès / Sorties
- Routes fermées à la circulation
- Possibilités de stationnement

La planification de l'évacuation doit être présentée sur la feuille
«Place de rassemblement pour l'évacuation»



(il y a de la place ici pour un plan d'ensemble)

Organisations partenaires en cas de situation extraordinaire

- Service médical d'urgence: 0848 133 133
- Urgences médico-sanitaires: 144
- Sapeurs-pompiers: 118
- Police: 117
- Rega: 1414
- Météo Suisse: 0900 162 666 (CHF. 2.90/min depuis le réseau fixe)

Infractions à l'organisation des secours

Il faut impérativement suivre les instructions des responsables en cas d'événement ou d'urgence. En cas de conduite incorrecte, les lois de droit public et de droit civil s'appliquent.

Entrée en vigueur

Le concept d'urgence a été approuvé lors de la réunion du CO du (.....) et il s'applique pour toute la durée de la manifestation, y compris pour les travaux de préparation et les travaux ultérieurs.

Les responsables des départements doivent fournir toutes les instructions à l'ensemble de leur personnel avant le début de la manifestation.

Liste de diffusion

- Comité d'organisation pour approbation
- Responsables des départements en vue de la fourniture des instructions et de l'affichage du concept
- Pour information aux autorités/organisations impliquées

Signatures du comité d'organisation

Approuvé par le comité d'organisation le (.....)

Président du CO: (.....)

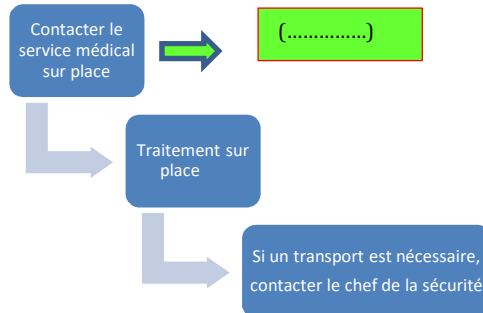
Secrétaire: (.....)

Annexes

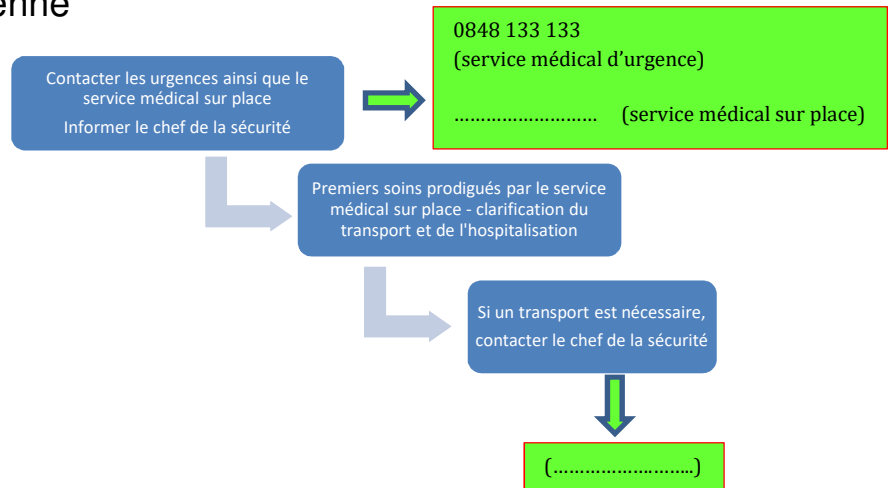
Annexe 1 Dommages corporels

Se référer à la carte d'urgence «Urgences médicales»

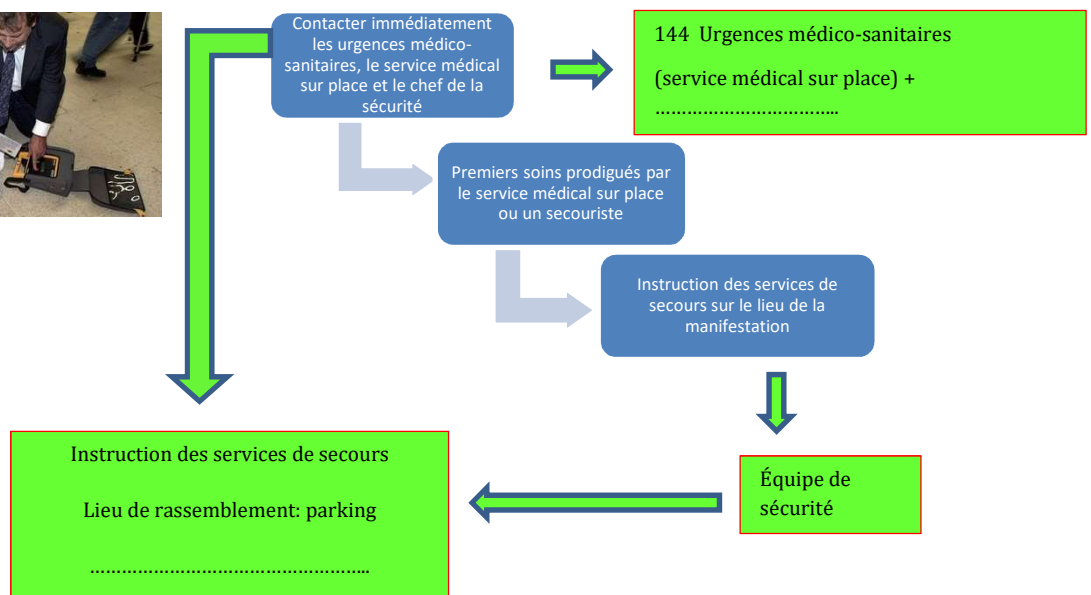
a) Blessure légère



b) Blessure légère à moyenne



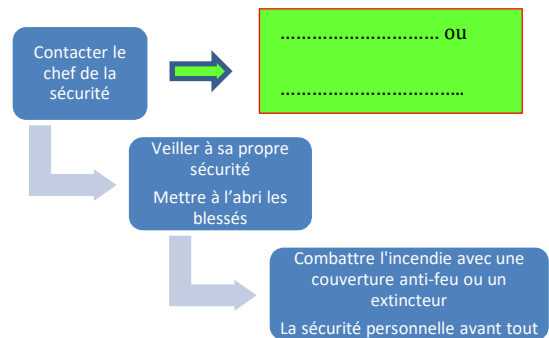
c) Blessure grave ou arrêt cardiaque



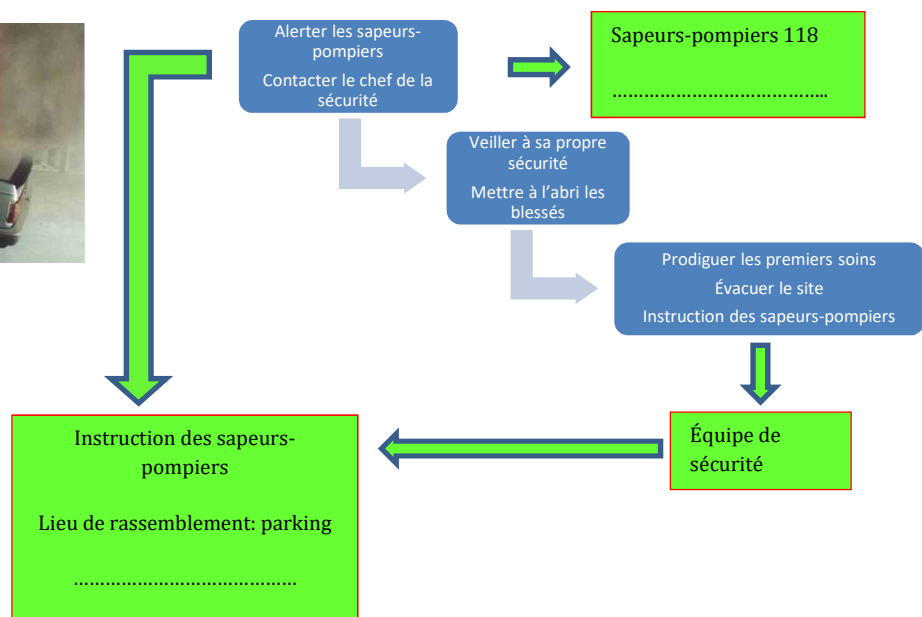
Annexe 2 Incendie

Se référer à la carte d'urgence «Incendie»

a) Incendie mineur



b) Tous les autres types d'incendies



Annexe 3 Tempête et dégâts naturels

Se référer à la carte d'urgence «Évacuation»
et la carte «Lieu de rassemblement en cas d'évacuation»

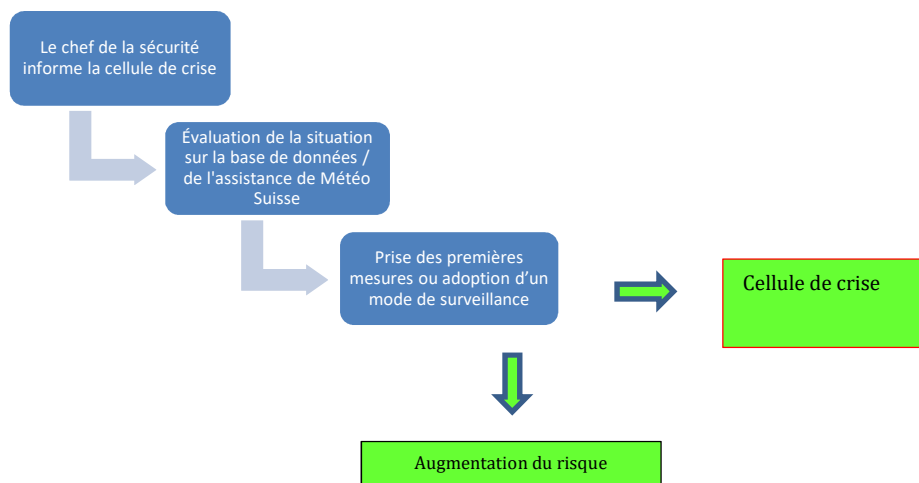
Pour évaluer la situation météorologique et les risques pour le déroulement de la manifestation, l'on s'appuie sur le schéma d'évaluation de Météo Suisse et sur ses plates-formes d'information sur Internet. Un contrat de service portant sur une assistance météorologique professionnelle pendant la manifestation est conclu avec Météo Suisse.

Classification des dangers

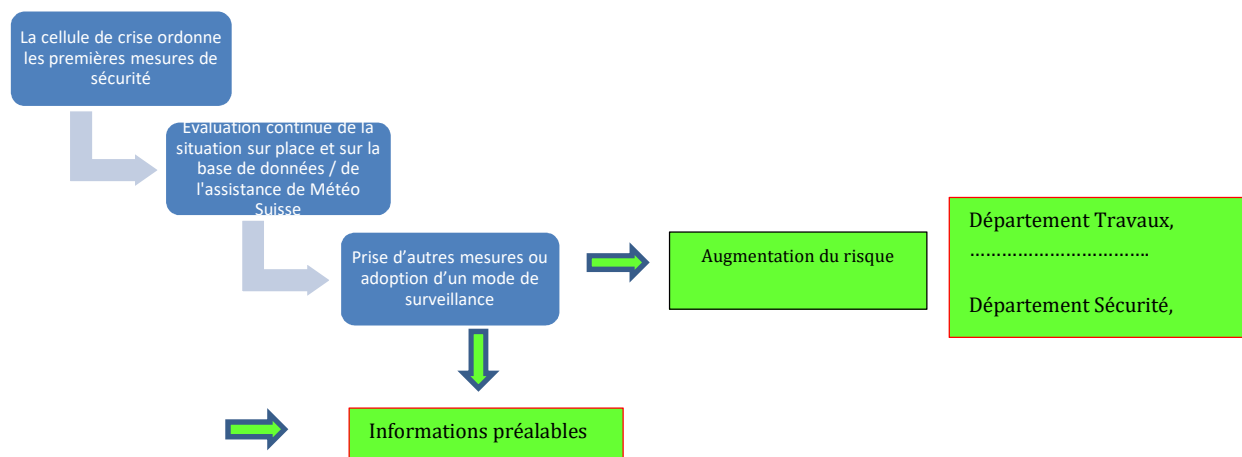
1	Degré 1 (vert) Pas ou peu de danger	L'évolution du temps est normale pour la saison et sans danger particulier. Des phénomènes significatifs peuvent toutefois survenir localement, même si aucun avertissement n'a été émis.
2	Degré 2 (jaune) danger limité	Un événement météorologique est attendu qui, bien que potentiellement dangereux, n'est pas inhabituel pour la saison.
3	Degré 3 (orange) danger marqué	Un événement météorologique est attendu dont l'intensité, à la limite de la norme pour la saison, est à prendre au sérieux.
4	Degré 4 (rouge) grand danger	Un événement météorologique dangereux et d'une intensité inhabituelle pour la saison est attendu.
5	Degré 5 (rouge foncé) très grand danger	Un événement météorologique très dangereux et d'une intensité exceptionnelle est attendu.

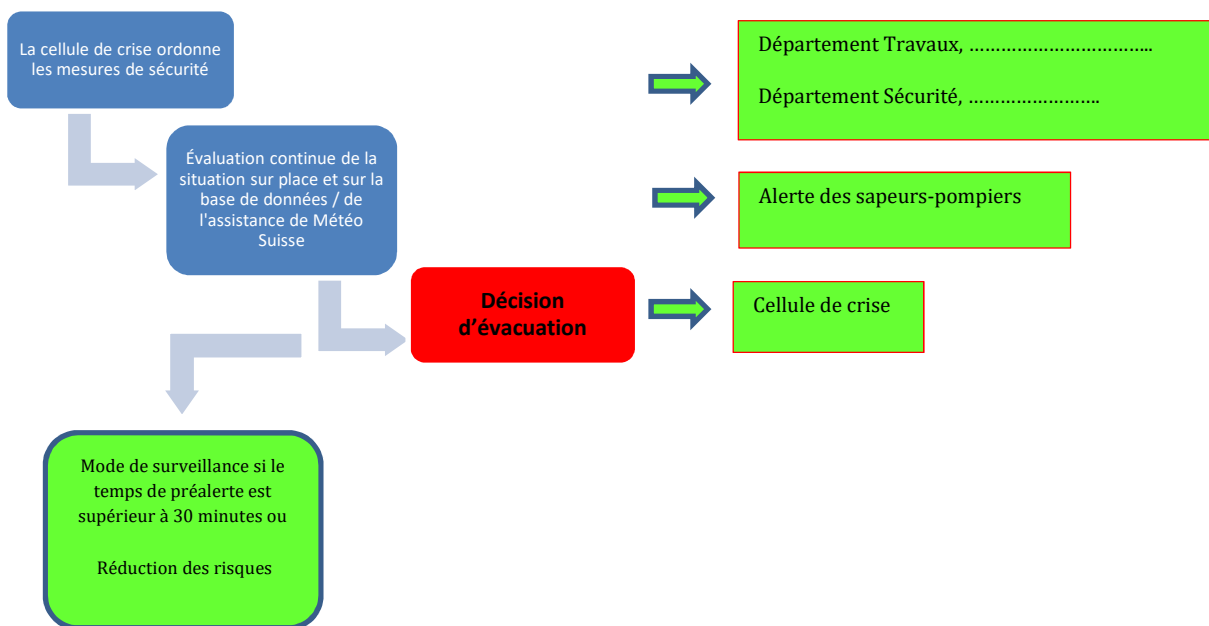
Évaluations de la situation à partir de

3 Degré 3 (orange)
danger marqué



4 Degré 4 (rouge)
grand danger



Équipe d'intervention Travaux:

Nom: Tél.:

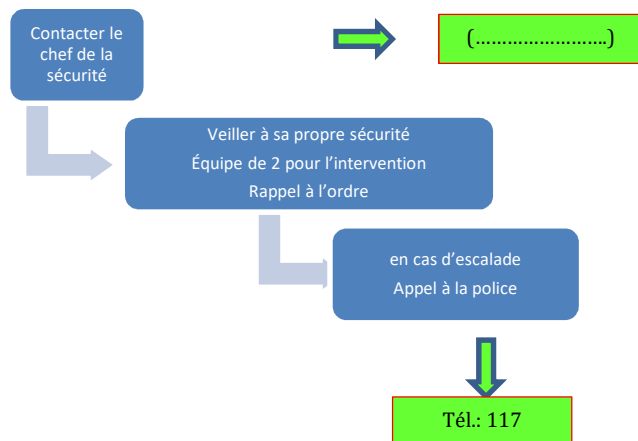
Équipe d'intervention Sécurité:

Nom: Tél.:

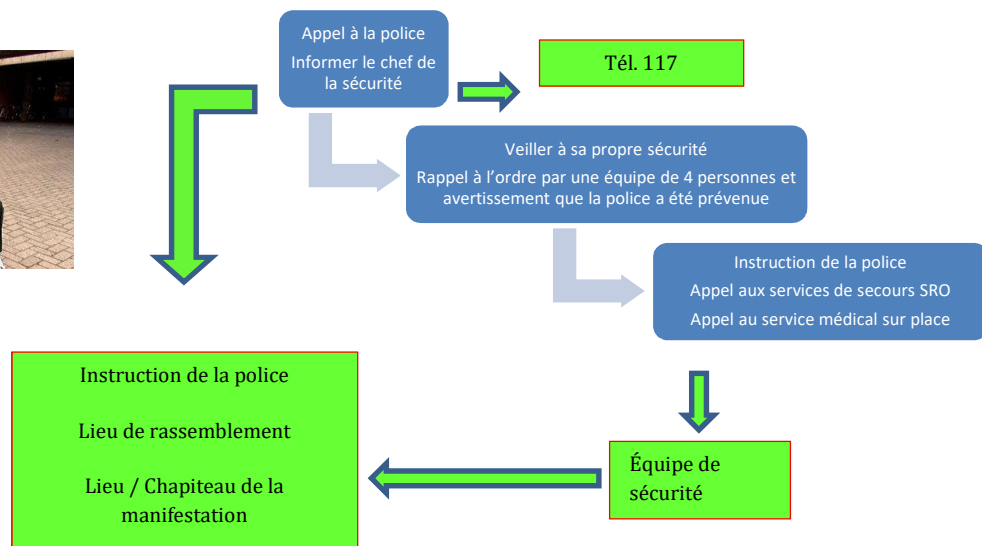
Nom: Tél.:

Annexe 4 Rixe, bagarre collective, dégâts matériels

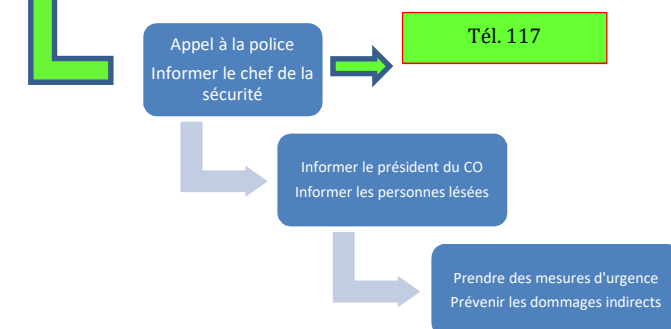
a) Bousculade, lutte



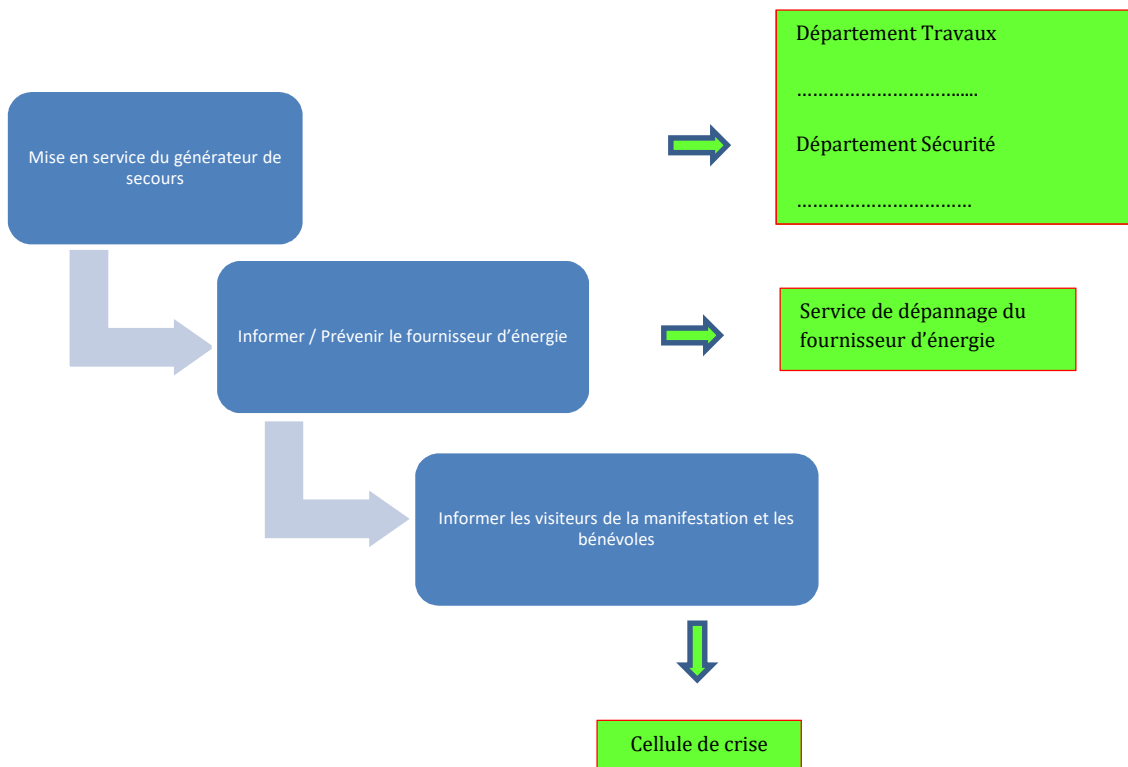
b) Rixe, bagarre collective



c) Dégâts matériels



Annexe 5 Panne de courant



Équipe d'intervention Travaux:

Nom: Tél:

Équipe d'intervention Sécurité:

Nom: Tél:

Nom: Tél:

Incendie

Règle

- Garder son calme!
- L'autoprotection prime sur la protection des objets!
- Sauver les personnes avant de combattre l'incendie!



1. DONNER L'ALERTE Numéro d'urgence 118

- Incendie sur le lieu / sous le chapiteau de la manifestation / dans le village
- Qu'est-ce qui brûle?
- Des personnes sont-elles en danger ? Combien sont-elles?
- Qui est à l'origine du signalement?



2. SAUVER

- Aider les blessés / les personnes handicapées
- Quitter la zone de danger
- Utiliser les voies d'évacuation indiquées
- Quitter les pièces fortement enfumées en se baissant/rampant



3. ÉTEINDRE

- Lutter contre l'incendie avec l'extincteur le plus proche ou à l'aide d'une couverture anti-feu (dans la mesure où cela ne met pas en danger votre propre sécurité)
- Informer immédiatement le **chef de la sécurité**: (.....)
- À leur arrivée, guider les pompiers sur le lieu de l'incendie (mettre en place un poste d'orientation à l'arrivée)
- Suivre les instructions des sapeurs-pompiers une fois qu'ils sont sur place



4. PREMIERS SECOURS

⇒ voir «Urgences médicales»



5. ÉVACUER

⇒ éventuellement le chapiteau

Évacuation



Si le chapiteau doit être évacué, par exemple en raison d'une tempête ou d'un incendie, il est impératif de suivre les instructions du personnel de sécurité.

«Urgence !! — Quitter immédiatement le chapiteau»

5 Min de temps !

Ce que chaque personne doit savoir et faire en cas d'ordre d'évacuation

- ☐ Où se situe le lieu de rassemblement (plan en annexe)
- ☐ Aider les personnes handicapées / blessées
- ☐ Prendre ses effets personnels (veste, clés, sac à main, porte-monnaie) et quitter le chapiteau / le lieu de la manifestation dans le calme, sans céder à la panique
- ☐ Diriger et raccompagner les tiers vers la sortie
- ☐ Une fois sur le lieu de rassemblement, suivre les instructions du personnel de sécurité

Mais encore ?

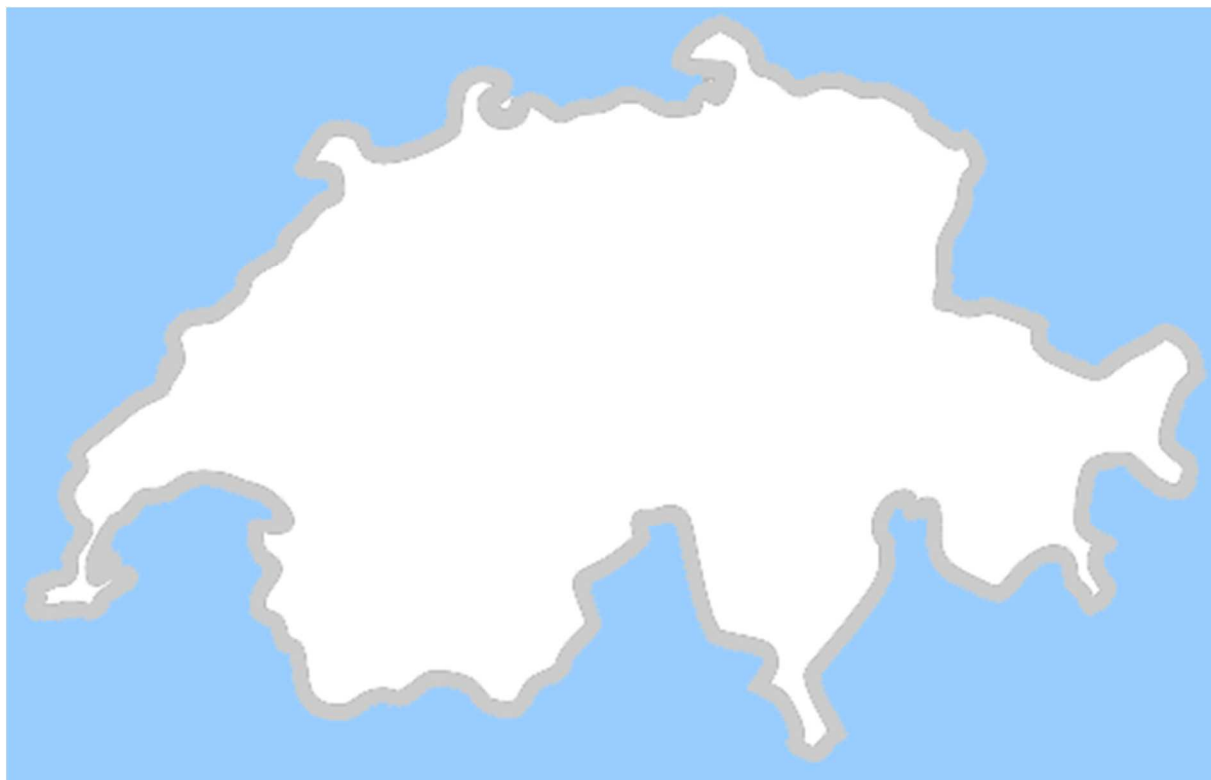
- ☐ **Informez immédiatement le chef de la sécurité**
(.....) (s'il n'est pas déjà sur place)
- ☐ Ne pas prendre d'initiative personnelle pour faire face à cette situation de crise !



Se signaler auprès de l'organisation du lieu de rassemblement !

- ☐ Les visiteurs et les bénévoles se présentent sur le lieu de rassemblement puis le quittent sur instruction des responsables !
- ☐ La cellule de crise informe les autorités, si nécessaire

Lieu de rassemblement en cas d'évacuation



(il y a de la place ici pour un plan de situation du site de la fête ou de la manifestation)



Urgences médicales

Observer Acquérir une vue d'ensemble, toujours veiller à sa propre sécurité !

Réfléchir Identifier le danger → Planifier l'intervention



- ☐ Appeler les urgences médicales **144**
- ☐ Lieu de la manifestation
- ☐ Prévenir (.....) du service médical sur place
- ☐ Prévenir/Informer (.....) chef de la sécurité (notamment en cas de besoin de transport)

Agir

- ☐ Mesures de sécurité pour les blessés, les bénévoles et les tiers
- ☐ Éliminer les sources de danger: électricité/gaz/feu/fumée
- ☐ Prodiquer les premiers soins selon les directives BLS-AED
- ☐ Surveiller le patient jusqu'à l'arrivée du service médical ou du médecin

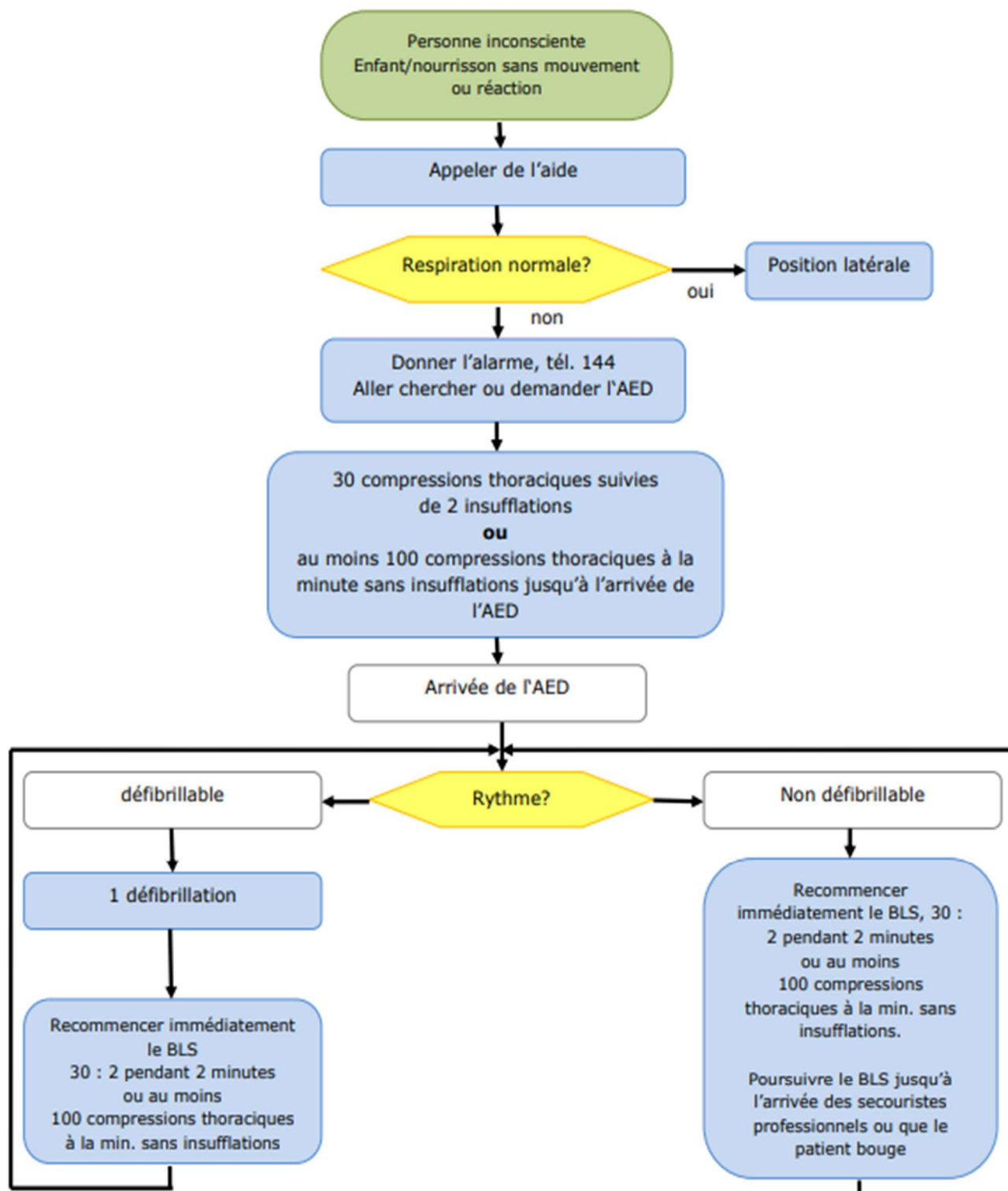
- Comment prodiquer les premiers soins?
- Que faire en cas d'urgence médicale?
- Que sont les directives BLS-AED?

Les réponses à ces questions se trouvent sur la fiche d'information Directives de réanimation, sur la page suivante.



BLS + AED adultes, enfants et nourrisson (à partir de 1 mois)

Directives de réanimation 2010 Swiss Resuscitation Council (SRC)
d'après les recommandations de l'ILCOR



Numéros d'urgence

Internes



Chef de la sécurité
chercher / prévenir

(... ..)



Police

117



Pompiers

118



Ambulance / Sanitaire

144



Centre de toxicologie

145



«Alerte générale»

Sirène: régulière, volume croissant/décroissant

Fin du danger:

L'assouplissement des mesures de protection et la fin du danger sont annoncés par la radio ou par les autorités locales.

CONDUITE À TENIR:

- Écouter la radio
- Suivre les instructions des autorités
- Informer ses voisins



«Alerte à l'eau»

Sirène: discontinue, grave

Fin du danger

L'assouplissement des mesures de protection et la fin du danger sont annoncés par la radio ou par les autorités locales.

CONDUITE À TENIR:

- Quitter la zone à risque
- Tenir compte des fiches d'information locales ou des instructions